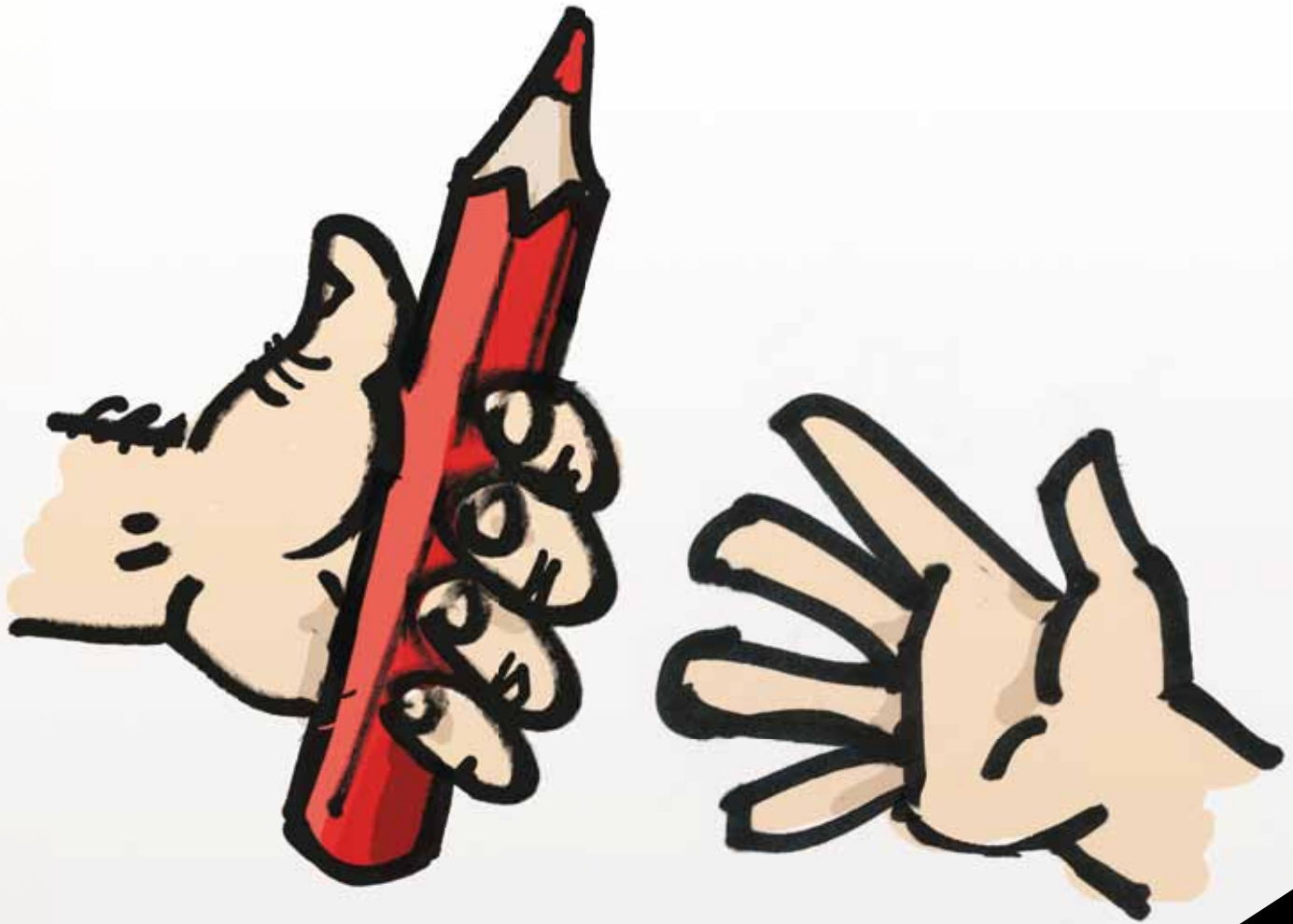


SACD

LE MAGAZINE

Hiver • 2015



NOUS SOMMES  
UNIS

SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET  
COMPOSITEURS DRAMATIQUES

N°169

SOMMAIRE



ÉDITO  
par Sophie Deschamps, présidente de la SADC p.03

TRIBUNE de Pascal Rogard p.04  
Menaces sur le droit d'auteur

DOSSIER p.06

## Un artiste à l'école

4<sup>e</sup> édition d'*Un artiste à l'école*,  
parrainée par Mohamed Hamidi

RENCONTRE p.10  
François Morel  
"En tant qu'auteur, j'aime bien laisser une grande  
liberté à l'imagination des spectateurs"

SPECTACLE VIVANT p.12  
Ces auteurs français joués à l'étranger

CRÉATION INTERACTIVE p.14  
Le transmedia : y voir plus clair

DANSE p.16  
Entrez dans les 30 ans de la danse !

SERVICES  
Le plein d'Avantages p.18  
Cumul emploi-retraite : du changement p.19

AGENDA p.20  
Festivals et spectacles de l'hiver 2015

ACTION CULTURELLE p.22  
Les fonds SADC

Retrouvez  
toutes les  
informations sur

[www.sacd.fr](http://www.sacd.fr)



Android®



iPhone®

Rejoignez-nous sur

**Facebook**

[www.facebook.com/SACD.fr](http://www.facebook.com/SACD.fr)

Suivez-nous sur

**Twitter**

@SACDParis

---

PAR **SOPHIE DESCHAMPS**,  
PRÉSIDENTE DE LA SACD

# NOUS SOMMES UNIS

**Ahmed, Bernard, Cabu, Charb, Clarissa, Elsa, Franck, François-Michel, Frédéric,  
Honoré, Michel, Mustapha, Philippe, Tignous, Wolinski, Yoav, Yohan.**

# Menaces sur le droit d'auteur



© Agence Enguerand

PAR **PASCAL ROGARD**, DIRECTEUR GÉNÉRAL

« Briser les barrières nationales en matière de réglementation du droit d'auteur. » Ce n'est pas là un mot d'ordre retrouvé dans les archives de l'ancien président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, mais la feuille de route dressée par son successeur, Jean-Claude Juncker, à ses commissaires en charge du numérique, l'Estonien Andrus Ansip et l'Allemand Günther Oettinger.

Si la rhétorique est inutilement agressive, le message n'en est pas moins clair : créer un marché unique du numérique en Europe en déstabilisant, en démantelant, en cassant le droit d'auteur.

C'est évidemment étonnant de la part d'un président nouvellement élu que l'on aurait volontiers cru enclin à retisser des liens distendus entre la Commission européenne et le monde de la création. Cela l'est d'autant plus qu'à juste titre, ce même Jean-Claude Juncker avait déclaré à Paris en 2005 que « la culture ne se prête pas à la réglementation stupide. »

Il est encore temps pour lui de renouer avec ses réflexions d'antan et de refuser de céder à ce conformisme de la pensée qui veut faire du droit d'auteur un obstacle abominable à l'accès aux œuvres.

Cette vision négative du droit d'auteur n'est malheureusement pas un fait nouveau. Déjà, dans les années 80, alors que s'élaborait la directive Télévision sans frontières, les fonctionnaires européens n'avaient pas de mots assez durs contre la territorialisation des droits, ceux du foot comme ceux des films. Ils revendiquaient dans le même temps l'émergence d'un droit nouveau, celui de tout expatrié dans la capitale belge à avoir accès aux œuvres disponibles dans son pays d'origine.

30 ans plus tard, la demande est toujours la même.

Pourtant, on ne peut pas dire que le financement et la commercialisation des films et des œuvres audio-

visuelles, territoire par territoire, aient nui au dynamisme de la création européenne ni rendu impossible sa circulation sur le territoire européen. C'est sans doute même en partie grâce à ce que Monsieur Juncker nomme « les obstacles nationaux », la diversité des langues sur le territoire européen et l'organisation des financements à partir de marchés nationaux, que ce foisonnement de la création, qui est l'un des atouts de l'Europe, peut vivre et s'exprimer.

Il serait bon que tout le monde le reconnaisse, ces « obstacles » sont le signe d'une réelle diversité linguistique sur le continent européen, qu'aucun responsable politique n'a encore songé à dénoncer, et permettent d'optimiser la vente des programmes et des films pour boucler le pré-financement d'une œuvre.

Ce combat contre le droit d'auteur que semble vouloir engager la Commission européenne a d'autant moins de sens que le droit d'auteur n'a rien à voir avec les restrictions territoriales de diffusion des œuvres. Bertrand Tavernier l'a redit récemment à bon escient (sur le site [www.euractiv.fr](http://www.euractiv.fr)), les auteurs sont les premiers à souhaiter que leurs œuvres circulent, soient diffusées et vues par le public, mais la rémunération des auteurs n'est tout simplement en rien responsable des financements territorialisés qui relèvent de pratiques commerciales entourant la vente et la commercialisation des œuvres.

Cette confusion est malhonnêtement entretenue par ceux qui aimeraient en profiter pour réformer en profondeur le droit d'auteur et les directives qui l'encadrent alors même que l'accès aux services audiovisuels, et notamment à la télévision de rattrapage, pourrait être amélioré et facilité à l'issue de discussions commerciales entre ceux qui détiennent les droits et les opérateurs de services audiovisuels. En faisant part de sa volonté de proposer prochainement

---

« Sans l'Europe, l'avenir de la **diversité culturelle** se dessinerait en pointillés. Mais, sans culture et sans droit d'auteur, quel avenir pour l'Europe ? »

---

à ses abonnés une option « voyage » pour visionner ses programmes hors de France, Canal+ montre d'ailleurs que le chamboule-tout programmé du droit d'auteur n'est ni pertinent ni nécessaire.

Il est évident que l'Europe doit utiliser les ressources offertes par le numérique pour faciliter l'exploitation des œuvres, pour améliorer leur disponibilité aujourd'hui insuffisante sur les plateformes de vidéo à la demande et renforcer l'accès du public. Mais elle doit le faire avec lucidité et responsabilité, sans déstabiliser le financement de la création ni fragiliser la rémunération des auteurs.

Malheureusement, avec pour cap et pour horizon indépassable la mise en œuvre d'un marché unique numérique, la Commission européenne n'en prend pas le chemin.

On y lit d'abord un manque de courage évident de la part de ceux qui ont beau jeu de souligner la nécessité du développement des services numériques proposant des œuvres mais qui ne prononcent pas un seul mot pour vilipender la contrefaçon et prendre des mesures pour contrer les offres illicites. Il faudra qu'ils nous expliquent comment faire coexister des services légaux et des services illégaux, très souvent gratuits !

On y devine aussi l'aveuglement de ceux qui, en oubliant les propos de Jacques Delors (« on ne tombe pas amoureux d'un marché unique ») peineront à réenchâter le rêve européen, pourtant mal en point, et prendront le risque de nous faire vivre le cauchemar d'un marché inique.

Il faut lire tous ces discours de commissaires qui ont effacé le mot « créateurs » de leur vocabulaire. À la différence des « œuvres » qui sont devenues des « contenus » indifférenciés, du « public » et des « spectateurs » qu'on appelle désormais des « consommateurs », de la « culture » et la « création » qui doivent s'effacer

devant la réalité incontournable des « industries créatives et culturelles », les créateurs ont, eux, purement disparu.

L'Europe ne serait finalement plus qu'un marché, débarrassé de toute ambition culturelle, bref, une terre de consommation où les entreprises les plus puissantes et qui maîtrisent la distribution fourniraient à des consommateurs l'offre la moins chère possible. Point.

Ce marché est perdant-perdant. Perdant pour les entreprises européennes de distribution et de diffusion des œuvres, qui respectent aujourd'hui des engagements en faveur du financement et de la diffusion de la création européenne et qui auront du mal à soutenir la concurrence, souvent déloyale, des géants américains du Net. Perdant pour les créateurs qui auront plus de mal à financer leurs œuvres et à en assurer une large exposition. Perdant pour le consommateur qui verra la diversité de l'offre se rétrécir. Perdant pour cet idéal qui laissait à penser que l'Europe était le terreau fertile de cette diversité culturelle à laquelle nous tenons tant.

Un marché, fût-il unique, ne fait pas de politique, ne régule pas de lui-même, n'encourage pas la création européenne. Dans le silence de ce marché, les institutions européennes ont un rôle éminent à jouer. Il en va de la nécessité de sauvegarder ce droit d'auteur qui, depuis Beaumarchais, permet de faire vivre la liberté d'expression comme de soutenir le financement de la création. Il en va aussi de l'avenir de la rémunération des créateurs comme de l'intégration des acteurs du numérique dans les politiques culturelles. Il est urgent de continuer à porter haut cette ambition pour que l'Europe continue d'écrire son Histoire par l'esprit et par la culture !

Car sans l'Europe, l'avenir de la diversité culturelle se dessinerait en pointillés. Mais, sans culture et sans droit d'auteur, quel avenir pour l'Europe ? ■

# Un artiste à l'école, 4<sup>e</sup> !

Du 2 février au 26 mars 2015 aura lieu une nouvelle édition d'*Un artiste à l'école*, parrainée par Mohamed Hamidi et placée sous le parrainage des ministères de l'Éducation nationale et de la Culture et la Communication.

Une valeur phare : la transmission. PAR **CAROLINE COLLARD**

Depuis 2012, année de la première édition, une quarantaine d'artistes, auteurs ou producteurs de l'audio-visuel, du spectacle vivant, de la musique, de l'écrit et des arts graphiques ont participé à l'opération *Un artiste à l'école*. Imaginé par Pascal Rogard, directeur général de la SACD, et organisé par l'association La culture avec la copie privée, le dispositif part d'une idée simple : faire retourner des créateurs sur les bancs de leur école, collège ou lycée afin d'y rencontrer des élèves d'aujourd'hui, leur parler de leurs parcours, confronter leurs cultures. Les quatre grands objectifs de cette opération prennent plus de sens à chaque édition : favoriser la transmission des savoirs en luttant contre l'intimidation sociale car la culture a encore aujourd'hui trop souvent une image élitiste, distante et éloignée ; faire de la pédagogie sur la démarche et les métiers artistiques en expliquant aux enfants

**Najat VALLAUD-BELKACEM,**  
ministre de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche.

« L'opération *Un artiste à l'école* repose sur une idée à laquelle je crois profondément : c'est en ouvrant grand les portes des établissements scolaires aux artistes et aux créateurs que l'on permettra au plus grand nombre de jeunes de s'intéresser à l'art et à la culture. En faisant rencontrer aux élèves des artistes et des créateurs issus de leurs établissements, cette opération donne la possibilité de s'identifier à des parcours de réussite. »

**Fleur PELLERIN,**  
ministre de la Culture  
et de la Communication

« La culture est le meilleur rempart contre l'exclusion et l'incompréhension. C'est pour cette raison que l'éducation artistique, portée notamment par les artistes, est une priorité de mon action. Je remercie chaleureusement l'association « La culture avec la copie privée » et tous les créateurs qui se joignent à elle dans le cadre de cette initiative pour leur implication salutare. »

un parcours personnel ; enrichir le lien entre les élèves et les établissements scolaires et nourrir un projet artistique et pédagogique autour de l'artiste via des supports visuels.

Forcément inédite, artistique et souvent pleine de surprises, cette rencontre avec les élèves laisse aux uns et aux autres une trace forte. « Pas une rencontre ne ressemble aux autres. Ce sont des expériences marquantes pour les auteurs qui, souvent, s'impliquent affectivement lorsqu'ils reviennent sur les lieux de leur enfance », raconte Julie Carrère, coordinatrice de l'événement pour La culture avec la copie privée. Pour Gérard Krawczyk, parrain de la première édition, très impliqué dans l'opé-

ration : « C'est unique de pouvoir dire aux élèves : j'étais assis sur les mêmes bancs que vous. Il est nécessaire de préparer un minimum avec les enseignants afin que l'identification soit possible pour les élèves : ils pourront se dire « si lui ou elle l'a fait, lui ou elle qui était dans mon collège, mon école, mon lycée, alors moi aussi je peux le faire. » Même ressenti du côté du cinéaste Michel Ocelot : « Cette rencontre ne peut qu'interpeler les jeunes gens : sentir ce que peut être une vie professionnelle réelle et sentir cette vie professionnelle plus fort que d'habitude parce que l'interlocuteur a été « comme nous » ici et, parce qu'il est ici, non pas en image, mais en vrai, disponible, et répondant. »

## Repères

**2012** : 1<sup>ère</sup> édition parrainée par Gérard Krawczyk ; 12 artistes à la rencontre de 659 enfants dans 6 régions, 9 départements

**2013** : 2<sup>e</sup> édition parrainée par Bertrand Tavernier ; 15 artistes se sont déplacés dans 10 départements, 6 régions, à la rencontre de 842 enfants

**2014** : 3<sup>e</sup> édition parrainée par Jean-Claude Carrière ; 15 créateurs rencontrent 980 élèves

**2015** : 1450 élèves inscrits ; 19 participants



© SACD

**Bertrand Tavernier au Lycée Henri IV en 2014.**

À chaque fois que cela est possible, en amont de la venue du créateur, les élèves découvrent son œuvre et travaillent dessus avec leur professeur (de français ou d'histoire, souvent, de philo parfois). Pendant la rencontre, l'échange se nourrit des questions des élèves, le cas échéant autour d'extraits de films, musiques, clips, court-métrages du créateur ; mais aussi des notions de droit d'auteur. Cela concrétise l'idée qu'être auteur, c'est un métier. La scénariste d'animation Christel Gonnard se souvient de son intervention dans une classe de CM2 à Lyon : « Les enfants avaient préparé la rencontre et ils ont adoré passer de l'autre côté du dessin animé... C'est essentiel de partager son expérience, de transmettre, d'écouter les enfants qui feront la société de demain. »

La participation à l'opération est basée sur le volontariat du côté des auteurs mais aussi des établissements scolaires. Ceux qui ont déjà participé à l'expérience sont la plupart du temps satisfaits de cette rencontre peu habituelle dans leurs murs. « La perspective de pouvoir faire venir dans notre établissement (qui plus est gratuitement) le scénariste Franck Philippon était pour nous extrêmement intéressante

tant sur le plan pédagogique que culturel. La Rochelle est une ville qui offre, tout au long de l'année, de multiples manifestations prestigieuses autour du cinéma et de l'image au sens large et, proposer à nos élèves de rencontrer, en chair et en os, l'un des acteurs de ce monde qui suscite bien des fantasmes était une occasion inespérée de les faire travailler et réfléchir sur ce grand domaine de la culture française et les richesses locales de leur propre ville. Sans parler des éventuelles vocations professionnelles que cette journée pouvait permettre... », s'enthousiasme Gaëlle Boucher-Letourneur au nom de toute l'équipe du collège Missy de La Rochelle qui a participé à l'opération en 2014. Et d'ajouter : « Nous avons d'ailleurs choisi de continuer à développer des actions pédagogiques autour du cinéma dans notre collège et serons toujours prêts à renouveler l'expérience d'*Un artiste à l'école*. » Une opération qui continuera à « donner l'idée qu'il y a, quelque part, des petites portes que l'on peut pousser » selon les mots de Jean-Claude Carrière, parrain de la troisième édition. ■

\* Sur une initiative de la SACD, en concertation avec la SACEM, la SCAM, la Prociexp, l'Adami, l'ADAGP, l'ARP. En partenariat avec Canopé.

## PAROLES D'ÉLÈVES

« Ce fut une rencontre forte en émotion, surtout pour moi, et je pense que sa venue a créé des vocations chez les élèves. »

*Fatoumata D., élève de 3<sup>e</sup> au Collège Missy, La Rochelle, à la suite de la rencontre avec le scénariste Franck Philippon.*

« Ce sont des métiers plutôt méconnus et très intéressants et cela nous ouvre sur des choses que nous ne connaissons pas forcément très bien. »

*Une élève de Seconde au Lycée Hoche, Versailles, à la suite de la rencontre avec la compositrice Béatrice Thiriet.*

## Les participants de l'édition 2015

- Parrain : **Mohamed HAMIDI**, Lycée Jean Renoir, Bondy (93)  
**Sandra BECHTEL**, Collège Roland Garros, Nice (06)  
**BEN**, Lycée Parc Impérial, Nice (06)  
**Frédéric et Olivier VOLOVITCH** (alias Volo) et **Jean-Christophe BOURGEOIS**, Lycée Henri IV, Paris 5<sup>e</sup>  
**David DRACH et Marie-José NAT**, Cité Passy-Buzenval, Rueil-Malmaison (92)  
**Catherine CLÉMENT**, Lycée Victor Duruy, Paris 7<sup>e</sup>  
**Emmanuel DEMARCY-MOTA**, Lycée Rodin, Paris 13<sup>e</sup>  
**Nasser DJEMAÏ**, Collège Chartreuse, St Martin le Vinoux (38)  
**Nicole FERRONI**, Lycée Joliot Curie, Aubagne (13)  
**Laëtitia MOREAU**, Lycée Victor Louis, Talence (33)  
**Jean-Jacques MILTEAU**, École primaire Kuss, Paris 13<sup>e</sup>  
**Pascal MIRLEAU**, Collège Les Bouvets, Puteaux (92)  
**Benoît PEETERS**, Lycée Hoche, Versailles (78)  
**Denis ROBERT**, Lycée Saint-Exupéry, Fameck (58)  
**Ismaël SY SAVANE**, Collège Les Ormeaux, Fontenay-aux-Roses (92)  
**Tomer SISLEY**, Centre International de Valbonne, Sofia-Antipolis (06)

# Mohamed Hamidi

## “Donner l’impulsion”

Après avoir participé à *Un artiste à l’école* l’année dernière, Mohamed Hamidi a accepté d’être le parrain de cette 4<sup>e</sup> édition. Ancien professeur, il juge essentiel de retourner dans une classe pour échanger avec des jeunes.

PROPOS RECUEILLIS PAR **CAROLINE COLLARD**

**Vous êtes intervenu l’année dernière dans votre ancien collège, à Bondy. Quel souvenir avez-vous gardé de cette rencontre ?**

J’ai été prof pendant quatorze ans et j’ai toujours aimé l’enseignement ; j’ai un attrait naturel pour l’éducation. Alors, forcément, dès que je peux retourner à l’école je dis oui !... Par ailleurs, transmettre des expériences et parler des parcours, je le fais depuis déjà quelques années à travers une association (NDLR Alter-Égax) ; alors quand la SACD m’a proposé de participer à cette opération, j’ai dit oui, forcément. Un grand oui, « un oui, avec volontiers » comme dirait Malik Bentalha (NDLR, référence à une réplique du spectacle de l’humoriste que Mohamed Hamidi met en scène) .

Ce matin-là, j’ai donc déposé mes enfants à l’école puis j’ai refait le chemin du collège à pied, comme je le faisais il y a trente ans. J’habite toujours Bondy mais plus au même endroit et je n’avais donc jamais refait ce trajet depuis. Je suis repassé devant ma cité, c’était très bizarre. Cela m’a vraiment fait quelque chose. La rencontre avec les deux classes de troisième s’est très bien passée. Les élèves avaient vu mon film et nous avons eu une discussion de plus de deux heures. Ils m’ont posé beaucoup

de questions sur le film, mon travail avec Jamel (Debbouze), le festival Marrakech du rire etc.

**Comment envisagez-vous aujourd’hui votre rôle de parrain ?**

J’aimerais que cela permette d’inciter d’autres auteurs à participer à l’opération. Comme je suis enthousiaste, j’en parle autour de moi, et si plus d’artistes participent les prochaines années ce sera tant mieux. Je crois beaucoup au processus d’identification qui aide les gamins à se dire « pourquoi pas moi ? ». Voir quelqu’un du même lycée, de la même ville, du même milieu, cela peut être un élément déclencheur. Il est souvent difficile d’envisager d’aller vers des milieux artistiques. Nous faisons la même chose avec le Bondy Blog, nous incitons les jeunes à venir. Il faut les décrisper, les désinhiber ; ces jeunes ont une sorte de retenue naturelle, se disant que ce n’est pas pour eux. Un jeune qui habite à Bondy a autant de choses à dire qu’un autre mais n’a pas forcément les bons outils, les bons chemins pour pouvoir le faire.

Dans mon environnement très proche nous sommes quatre ou cinq de la même génération à faire des métiers artistiques, et une bonne dizaine si j’étends à des métiers « médiatiques ». Nous-

mêmes avons bénéficié de cet effet d’entraînement entre nous : un ami qui devient auteur en parle à un autre qui, à son tour, en soutient un autre. Nous avons eu de la chance, mais si ça peut devenir plus facile ce serait une bonne chose.

**Il s’agit d’ouvrir des perspectives dans le domaine artistique ; c’est bien spécifique. Qu’allez-vous dire aux lycéens que vous allez rencontrer cette année ?**

Depuis une dizaine d’années on donne l’impression aux gamins que tout le monde peut tenter sa chance dans le domaine artistique. Moi j’ai été « artiste amateur » pendant quatorze ans et cela ne m’a pas gêné. Aujourd’hui je suis un artiste professionnel. C’est la seule différence. On peut aussi agrémente sa vie d’activités artistiques sans en faire son métier. J’aurais tendance à leur dire qu’un métier artistique doit être considéré comme un « plus ». C’est tellement lié à des hasards, des rencontres, une période etc. Je leur dirais : si vous avez envie d’écrire des histoires, de prendre une caméra, faites-le, mais ne sabordez pas pour autant vos études si vous pouvez en faire. Je ne vais pas encourager un jeune de quatorze ans à tout abandonner pour s’enfermer dans sa chambre et faire des films avec sa caméra,





© UN ARTISTE À L'ÉCOLE

Mohamed Hamidi lors de sa rencontre avec des élèves de 3<sup>e</sup> à Bondy, en 2014.

lui dire « sois artiste c'est super et ne pense qu'à ça dans ta vie ! ». Je n'y crois pas beaucoup... Il y a peu d'élus et ce serait de la folie de conseiller à un jeune de tout miser là-dessus. J'aurais envie de leur dire « faites des choses en marge de vos études et, à un moment, plus tard, vous aurez un vrai choix à faire, vous verrez alors si vous pouvez en faire votre métier. »

Aucun diplôme ne mène au métier d'artiste. Ce n'est pas aussi automatique que de faire des études de médecine pour devenir médecin. Vivre de l'écriture c'est génial mais c'est compliqué. Il faut avoir plusieurs cordes à son arc, surtout dans le monde actuel.

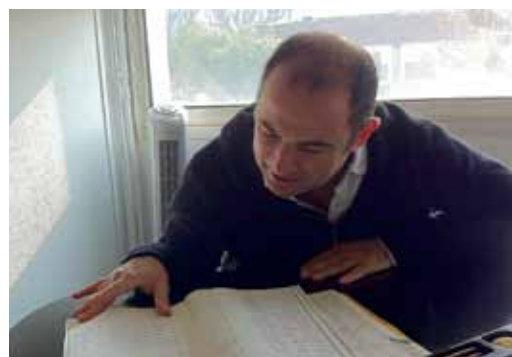
### La transmission cela passe par quoi aujourd'hui ?

Par l'identification, par un rapport de personne à personne, de face à face, des rencontres, dans des cadres différents. L'envie est également une notion importante. Rien ne marche mieux que d'expliquer que ce que l'on fait on le fait

parce que c'est un moteur. Quand je rencontre des jeunes et leur explique ce que je fais ils captent mon enthousiasme, mes envies, ma motivation. Et ils se disent qu'eux aussi peuvent avoir envie, cela les mobilise.

*Un artiste à l'école* n'est pas une master class, c'est une rencontre pour dire que des choses sont possibles, c'est donner l'impulsion. Mon rôle, en deux heures de rencontre, c'est leur dire cela et que, si l'on est sérieux, discipliné, rigoureux, on peut y arriver, on peut aller au bout des pistes. C'est une démarche globale d'envie.

Ensuite on peut bien sûr entrer dans la technique des métiers : par exemple comment on écrit un scénario, quelles sont les différentes phases etc. Et puis, au cas par cas chacun fait son chemin, ses rencontres. Souvent des jeunes me montrent leurs projets pour qu'on en parle ensemble, pour avoir un avis. Là on entre alors dans le détail. Mais au départ il s'agit d'autoriser l'envie. ■



## BIO

Agrégé d'économie, ex prof, président et cofondateur du Bondy Blog, Mohamed Hamidi a participé à la direction artistique et mise en scène du festival Marrakech du rire, des spectacles de Jamel Debbouze, *Made in Jamel*, *Tout sur Jamel*, *Le Comedy Club Live* (radio) etc. Il a également coécrit et mis en scène *Malik se la raconte* de Malik Bentalha, *Vie de chien* d'Abdelkader Secteur, *Dans la tête de Redouanne Harjane*. En 2013, il réalise le film *Né quelque part*, coécrit avec Alain-Michel Blanc avec Tewfik Jallab et Jamel Debbouze. Il s'apprête à tourner son nouveau film, *La vache*, co-écrit avec Alain-Michel Blanc, avec Fatsah Bouyahmed.

François Morel

# “En tant qu’auteur, j’aime bien laisser une grande liberté à l’imagination des spectateurs”

François Morel vient de faire *Mots en Scènes* pour la SACD. L’occasion de revenir sur un parcours atypique entre légèreté et gravité.

PROPOS RECUEILLIS PAR MACHA SÉRY

## **Votre prime inspiration vient-elle de la sonorité des mots, d’images ou de situations ?**

Tout dépend. Je n’ai ni règle ni rituel. Là, je viens d’écrire un petit conte de Noël dont l’idée m’a clairement été inspirée par l’image que j’ai eue d’un cirque sous la neige. Si je savais ce qui favorise l’inspiration, cela m’arrangerait bien.

## **Le fait d’écrire démêle-t-il vos idées ou vos opinions sur un sujet ?**

C’est le cas, effectivement, en ce qui concerne ma chronique hebdomadaire pour le « 7/9 » de France Inter. Parfois je ne sais pas ce que je vais dire sur tel débat de société, tel sujet d’actualité et l’écriture, en un sens, me permet de préciser ma pensée. Ce n’est que lorsque je suis d’accord avec moi-même, que la chronique me ressemble que je peux y mettre un point final.

## **Le point commun de vos différentes activités - pièces, chansons, chroniques - est-il le fait de parler des choses graves d’un ton léger ?**

Je mène en parallèle plusieurs projets d’écriture, sans ne m’obliger à rien, sans rien m’interdire non plus. En somme, j’y vais à tâtons. Il m’arrive de vouloir parler légèrement de choses légères et de choses lourdes lourdement. Je ne cherche pas systématiquement à traiter de questions sinistres. Ce qui est important, c’est de faire confiance à mes émotions et d’y être fidèle. Mon activité principale est comédien et l’auteur que je suis doit le servir. Quand j’ai écrit moi-même le texte que j’interprète, j’ai le droit, convenez-en, de ne pas me

respecter. Même lorsque je rédige une chronique radio-phonique, je suis soucieux de mon phrasé et de l’interprétation que je vais en faire.

## **En 2004, vous avez créé votre propre structure de production. Était-ce pour être moins soumis aux désirs des autres et plus libre dans vos choix de carrière ?**

Certainement, mais pas en opposition à l’idée de la troupe. Entre novembre 2011 et janvier 2013, j’ai joué le *Bourgeois Gentilhomme* de Molière et nous étions vingt-six sur scène. Ce fut une expérience formidable. Je n’ambitionne pas de me produire tout le temps en solo, d’être le Raymond Devos des années 2010. J’ai plutôt envie de m’amuser et me surprendre, sans jamais me répéter. Je voue une grande admiration au clown Grock qui, toute sa vie, peaufina un numéro qui n’excédait pas vingt minutes. Il a fini par atteindre la perfection. Mais je n’ai pas cette patience-là. Au reste, *La Fin du Monde est pour dimanche* est le premier spectacle où je suis complètement seul puisque dans *Les habits du dimanche*, j’étais accompagné d’une fanfare.

## **En même temps, vous vous y démultipliez en une myriade de personnages...**

Oui, mais cette succession de personnages n’était pas l’idée qui a préexisté au spectacle. Mon souhait était de réunir des textes écrits pour « Le Fou du roi » et quelques inédits ayant pour point commun d’évoquer le vieillissement, le bonheur, le temps qui passe, l’amour, en somme, les grands sujets existentiels dans un spectacle que j’espère drôle et encourageant. Il s’agissait de répondre à une sollicitation de Dominique Bluzet, directeur de théâtres, qui m’offrait une carte blanche le lundi, alors que je jouais les *Diablogues* les autres soirs de la semaine avec Jacques Gamblin.

## **Votre talent comique a-t-il été précoce ?**

Oui, il s’est manifesté très jeune, à l’école, au sein de ma famille. C’était en quelque sorte mon rapport au monde.



© LN PHOTOGRAPHERS

## Repères

**1959** : naissance le 10 juin à Flers (Orne).

**1993 à 2000** : Après des études littéraires et un passage à l'École de la Rue Blanche (ENSATT), il entame une carrière de comédien et entre dans la troupe de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff. Il joue dans *Lapin-Chasseur*, *Les Frères Zénith*, *Les Pieds dans l'eau*, *Les Brigands*, *C'est Magnifique*, *Les Précieuses Ridicules* et dans « Les Deschiens » sur Canal+.

**2006** : Il crée et met en scène le spectacle *Bien des Choses* avec Olivier Saladin et se lance dans la chanson avec le récital *Collection particulière*.

**2008** : Il interprète *Les Diablogues* de Roland Dubillard, mise en scène par Anne Bourgeois.

**2015** : À l'affiche des films *Valentin Valentin* de Pascal Thomas (coup de cœur de la commission Cinéma de la SACD) et d'*Une famille à louer* de Jean-Pierre Améris (sortie le 1<sup>er</sup> juillet). Au Théâtre du Rond-Point (Paris), jusqu'au 28 février dans *La fin du monde est pour dimanche*, mis en scène par Benjamin Guillard. Et toujours les vendredis sur France Inter dans le « 7-9 » de Patrick Cohen.

### Les références que vous citez volontiers sont d'abord des auteurs-interprètes : Moustaki, Brassens, Barbara.

Il est vrai car j'apprécie le laconisme des chansons mais je pourrais tout aussi bien citer Gérard Sire qui a beaucoup travaillé avec Jean Yanne et a écrit des contes surréalistes. J'aime aussi sa voix, très belle, bien posée. J'adore aussi l'humoriste qu'était Brassens, ainsi que Roland Dubillard. C'est un auteur qui reste pour moi très mystérieux et c'est précisément ce que j'aime chez lui. Lorsque je répétais les *Diablogues* avec Jacques Gamblin, nous étions anxieux, perplexes à l'idée que nous serions capables de faire rire avec un texte pareil, du presque rien, sombre, désespéré, avec des tirades aussi infimes et minuscules que « 1, 2, 3, hop ! ». Je me confortais en me rappelant que Jacques Selliers et Claude Piéplu, interprètes de Dubillard dans le passé, y étaient parvenus. Moi aussi, en tant qu'auteur, j'aime bien laisser une grande liberté à l'imagination des spectateurs et tenter de comprendre ce que j'écris moi-même lorsque je joue. Dans *La fin du monde est pour dimanche*, je raconte par exemple l'histoire d'amour d'un homme et d'une huître. Pas banal ! Au début, l'homme trouve le silence de l'huître merveilleux. Il y voit une communion parfaite entre deux êtres puis ce même silence commence à lui peser et finit par être insupportable. C'est que nous projetons nos propres fantasmes et émotions dans l'être aimé. Nous créons l'objet même de notre amour. À la fin d'une représentation, un spectateur m'a confié qu'il avait eu l'impression que j'avais raconté sa relation avec une femme. Il avait interprété cette fable comme une métaphore.

### En ce qui concerne les chansons que vous écrivez pour les autres, vous demande-t-on de vous accorder à un univers ou d'apporter le vôtre ?

La première fois que je me suis plié à l'exercice, c'était pour Norah Krief. Je lui ai proposé des textes que je n'aurais jamais osé écrire pour moi. Après quoi, j'ai réalisé que j'aurais très bien pu les chanter, notamment *Le Petit Préféré*. Juliette Gréco nous a souvent commandé des chansons à Antoine Sahler et moi. On s'exécutait mais aucune n'était jamais retenue. C'était devenu un sujet de plaisanterie entre nous. Vient une énième sollicitation de sa part. Cette fois, on se dit qu'on s'y met à 18 heures et qu'on achève notre séance de travail à 19h30 pour l'apéro. Or, cette chanson-là, plus légère, composée dans l'urgence, est celle qui a plu à Juliette Gréco.

### Quels sont vos prochains projets ?

Écrire un nouveau spectacle en duo avec mon ami Olivier Saladin, avec qui j'ai interprété *Bien des choses*. Je travaille aussi à une pièce, où cette fois je ne figure pas, à partir de la correspondance échangée entre Robert Mallet et Paul Léautaud.

### Vous avez reçu le prix Alphonse-Allais en 2012 et le prix Raymond-Devos en 2013. Si, à l'avenir, une récompense devait porter votre nom, quelles seraient les qualités que devrait posséder le ou la récipiendaire ?

Oh là, vous me vieillissez ! Disons qu'il faudrait impérativement qu'il ait de l'humour, avec quelque chose qui soit de l'ordre de la consolation, qu'en sortant du spectacle, le public se sente plus léger, convaincu que vivre ensemble est possible et pas si mal. ■

# Ces auteurs français joués à l'étranger

Avis de beau temps sur le théâtre français à l'étranger. Si l'on en croit les derniers chiffres collectés par la SACD, bon nombre d'auteurs français font un beau parcours hors de France, et pas seulement en Europe. PAR CAROLINE COLLARD

En bonne place dans le classement des auteurs joués hors de France, des noms déjà bien connus au-delà de nos frontières, comme Yasmina Réza (qui a vraiment ouvert la voie avec sa pièce *Art*), Éric-Emmanuel Schmitt ou Francis Veber. Également très en vogue aujourd'hui, Éric Assous voit plusieurs de ses pièces montées lors d'une seule et même saison en Allemagne et en Italie. Et les demandes affluent... d'Espagne, de Russie et même de Chine !

« Pour Éric Assous, il est incontestable qu'avoir eu Alain Delon, acteur internationalement reconnu, dans sa pièce *Les montages russes*, a permis de lancer sa carrière internationale. Au fil des ans, ses pièces sont de plus en plus attendues par les agents étrangers. L'année der-

nière, deux grands théâtres privés de Berlin ont joué en même temps deux de ses pièces, du jamais vu... », constate Sandrine Grataloup, responsable de la promotion internationale à la SACD. Un auteur comme Joël Pommerat, a, lui aussi, le vent en poupe dans le monde entier. Et comment ne pas parler de l'incroyable succès de *Toc Toc* de Laurent Baffie ?... La pièce n'en finit pas de conquérir le monde et notamment l'Amérique du Sud. « *Toc Toc* a d'abord été montée en Espagne - à l'initiative de Brigitte Martin Saint Léon - et en Argentine où elle a remporté un énorme succès avec son histoire dans la salle d'attente d'un psy ; ensuite la plupart des pays d'Amérique latine ont suivi » précise Véronique Marty responsable du Pôle Autorisations et Contrats de la Direction du Spec-

tacle Vivant de la SACD. Un véritable engouement pour cette œuvre dans tout le monde hispanique !

Dans la catégorie des auteurs qui décollent, il faut citer Florian Zeller, joué dans de très nombreux pays (notamment avec *La vérité*) et dont la pièce *Le Père* a été plébiscitée par la critique lors des représentations données au Royal Theatre de Bath il y a quelques mois. Elle sera jouée à Londres au printemps et une future production est en préparation pour être montée à New-York. La consécration... Pour son agent, Suzanne Sarquier (Agence Drama) le parcours de cette pièce est « un parcours sans fautes, une carrière qui se construit peu à peu, avec une vraie qualité d'exigence dans les adaptations proposées ». Représentés par la même agence, Alexandre de la Patellière et Mat-

## Du grand écran à la scène, un nouveau débouché pour les auteurs ?

Très tendance aujourd'hui : l'adaptation au théâtre de films qui ont connu un grand succès au cinéma. *Intouchables* d'Olivier Nakache et Éric Tolédano notamment a déjà fait l'objet d'adaptations théâtrales dans toute la zone Allemagne/Autriche, et des productions sont annoncées au Canada, au Brésil et dans d'autres territoires... Dans la même veine, *Qu'est-ce qu'on a fait au bon dieu ?* de Philippe de Chauveron et Guy Laurent va lui aussi être adapté pour la scène au Canada et d'autres projets sont en cours. Pour les auteurs intéressés, la SACD gère aujourd'hui ce type de droits d'adaptation.

## Ce que fait la SACD pour la promotion du théâtre à l'étranger

La SACD assure une activité de promotion à l'étranger des œuvres sélectionnées par le comité de lecture Entr'Actes. Grâce à une offre ciblée auprès de ses partenaires (agents, festivals, théâtres, traducteurs...), elle effectue la promotion de ces pièces. Elle contribue par ailleurs à l'émergence et à la mise en place de manifestations autour de la dramaturgie francophone dans le

monde entier (actions culturelles internationales). Elle fait circuler les textes aussi bien en langue originale française que dans leurs traductions éventuelles en d'autres langues. Site : <http://entractes.sacd.fr>

CONTACTS : Direction de la Promotion et des Actions Culturelles.  
sabine.bossan@sacd.fr  
sandrine.grataloup@sacd.fr



# Le transmedia : y voir plus clair

Le transmedia, cette déclinaison d'un univers de fiction sur plusieurs œuvres et supports différents, intéresse de plus en plus de créateurs, de spectateurs et de diffuseurs. La SACD offre la possibilité aux auteurs de déclarer une bible transmedia, mais ce n'est pas tout. PAR **GUILLAUME REGOURD**

*The Spiral* ou *Intime Conviction* sur Arte, *Anarchy* sur France 4 récemment... Une nouvelle forme de fiction dite « transmedia », faisant le lien entre plusieurs écrans via la diffusion d'épisodes de série à la télévision et son prolongement sous forme de jeu sur Internet, a fait son apparition dans le paysage audiovisuel français ces derniers mois. Si les chaînes de télé hexagonales commencent à s'intéresser au transmedia, il faut y voir davantage qu'un effet de mode ou un simple opportunisme commercial. Le transmedia est certes l'héritier du marketing viral mais lorsqu'il est dit « natif », c'est-à-dire non pas conçu comme une exploitation après coup d'un programme existant mais pensé dès l'origine comme constitutif du projet artistique, le transmedia peut aussi se révéler un puissant outil pour la création. « Développer une œuvre transmedia correspond initialement à un besoin de rester en contact avec l'audience d'un programme, où que se porte cette audience, constate Catherine Cuenca, administratrice SACD déléguée à la Création interactive. C'est aussi une façon d'entretenir la conversation avec les spectateurs, la « communauté ». Mais les auteurs s'emparent progressivement de ce bouleversement profond qu'est

la société connectée pour inventer une narration plus immersive. L'auteur peut explorer davantage de points de vue, faire évoluer son univers narratif dans la durée et instaurer un lien plus fort, plus intime, entre l'œuvre et son public. » Pierre Cattan est le fondateur du studio Small Bang, spécialisé dans le transmedia. Pour lui, le champ des possibles du transmedia natif est immense. « Chaque création apporte son lot d'explorations, analyse-t-il. Ce qui m'intéresse le plus, c'est de travailler les allers-retours possibles entre l'univers digital et le monde physique. Et le plus grand défi qui se pose aux créateurs est la participation directe du public à la narration, pour laquelle il faut trouver le juste équilibre : trop d'interaction risque de sortir l'utilisateur de la narration, trop peu d'interaction n'apporte rien par rapport à

la production linéaire classique. » « La scène créative française transmedia est particulièrement vivante, poursuit cet observateur avisé qui siègea un temps à la commission nouveaux médias du CNC. Mais son audience reste encore confidentielle. Les auteurs et équipes de production apprennent beaucoup de leurs propres projets, de leurs propres erreurs. La fiction interactive reste compliquée à financer. » Et elle n'est pas forcément simple à contractualiser. Mais les choses, là encore, vont dans le bon sens. Désormais, les auteurs peuvent déclarer à la SACD une bible transmedia, le document de référence instaurant les éléments communs à chacune des briques composant l'univers décliné sur différents supports (fiction télévisuelle, film, documentaire, webfiction ou webdoc, jeu en ligne, fiction radio, œuvre de spec-

## Transmedia ou crossmedia ?

Entre les termes transmedia et crossmedia, pas toujours facile de s'y retrouver. Largement employés dans le marketing pour définir des stratégies de communication multi-supports, ils paraissent presque interchangeables. Or, il existe une différence. En matière de création, le transmedia se définit comme « le développement cohérent d'un univers narratif qui se déploie à travers des œuvres distinctes sur des supports différents », quand le crossmedia, lui, est « l'exploitation d'une même œuvre sur différents supports ».



tacle vivant, etc...). Le bulletin est disponible en ligne sur [www.sacd.fr](http://www.sacd.fr) (rubrique Téléchargements), de même qu'un bulletin de déclaration de jeu associé à un univers transmedia. « La bible transmedia définit un cadre entre les co-auteurs de l'œuvre, ceux à l'origine de l'univers et ceux qui pourraient être amenés à la prolonger ensuite, détaille Catherine Cuenca. Elle définit non seulement l'univers dramaturgique et visuel mais aussi la façon dont il va se déployer sur les différents supports. Ainsi, si d'autres auteurs interviennent sur d'autres médias, la paternité de l'univers reste identifiée. »

Pour l'instant le nombre de dossiers traités à la SACD demeure faible car le phénomène se situe dans une phase exploratoire. Les auteurs qui élaborent des projets transmedia viennent essentiellement chercher conseil à la SACD pour établir, dans un premier temps, des

contrats avec les chaînes. Comme l'expliquent Sandrine Antoine, responsable du service Programmation et barèmes des œuvres audiovisuelles et Isabelle Meunier-Besin, responsable du service Négociation des contrats de production audiovisuelle à la Direction de l'Audiovisuel de la SACD, « chaque projet est un prototype auquel le contrat doit s'adapter et quoi qu'il arrive, les auteurs ne doivent pas à hésiter à nous consulter en amont ».

À en croire Pierre Cattan, le public est, de son côté, fin prêt : « Il se mobilise de plus en plus pour entrer dans les territoires de fictions des œuvres : il n'y a qu'à voir l'engouement des fans pour les dispositifs transmedia de la série *Game of Thrones* pour s'en convaincre. » Aux décideurs de s'en emparer pleinement. Arte et France Télévisions (via son unité Nouvelles écritures) semblent en avoir pris conscience. « Mais ils

## Les soutiens en transmedia

À travers son action culturelle, financée notamment par la copie privée, la SACD encourage le développement du transmedia :

- le Prix SACD de la création créative
  - le Prix SACD « œuvres interactives » aux Pitches MIFA transmedia dans le cadre du Festival international du film d'animation d'Annecy
  - le Prix SACD d'accompagnement de création d'une œuvre interactive ou transmedia au concours ProtoPITCH
  - le Prix SACD du soutien à la créativité interactive en partenariat avec PRIMI, Pôle Transmedia Méditerranée
  - le Prix SACD Multiécrans en partenariat avec le Pôle Média Grand Paris
  - soutien financier aux manifestations Paris Courts Devant et sa Fabrique en Transmedia, Cross Vidéo Days, I Love Transmedia, Marseille Web Fest, Web Program Festival
  - l'aide à la création interactive dans l'espace public pour deux projets Arts de la rue dans le cadre du dispositif SACD Auteurs d'Espaces
- L'association Beaumarchais-SACD soutient elle aussi le transmedia via :
- l'aide à l'écriture « Bourse Orange/Formats innovants » née d'un partenariat entre Orange et l'association Beaumarchais-SACD pour encourager le développement de nouveaux formats audiovisuels
  - le prix Beaumarchais-SACD décerné à l'un des projets étudiants exposés lors de l'événement I Love Transmedia

n'en font pas pour autant une priorité, regrette Pierre Cattan. Les budgets investis en sont le témoignage. Les entreprises culturelles auraient pourtant raison de poursuivre leurs efforts dans des récits innovants pour fidéliser un public qui est justement de moins en moins fidèle aux chaînes et de plus en plus fidèles aux créations. Les diffuseurs deviendront des labels et leur survie dépendra de leur capacité à créer des univers de narration dans lesquels le public sera totalement immergé. »

Catherine Cuenca croit, elle, énormément en le spectacle vivant transmedia : « On voit arriver des expériences immersives narratives sur scène ou dans l'espace public, de nouvelles formes de récit se construisent à partir de l'échange avec le public. La SACD accompagne d'ailleurs cette émergence, notamment par le fonds Auteurs d'Espace. »

# Entrez dans les 30 ans de la

Les Centres Chorégraphiques Nationaux (CCN) fêtent leurs 30 ans. Au nombre de 19, ils ont pour missions l'éducation artistique, la production et la diffusion d'œuvres. Une exception notable en France car il s'agit du seul réseau culturel dirigé par des auteurs. Rencontre avec trois d'entre eux. PAR PASCAL MARION

## Emmanuelle Vo-Dinh

*Directrice de Phare, CCN du Havre Haute-Normandie et présidente de l'ACCN (Association des Centres Chorégraphiques Nationaux)*

### Quel est le travail d'une directrice de CCN ?

C'est un poste qui demande un grand sens de la dissociation ! Il faut s'organiser et accepter la porosité entre la direction proprement dite (actions auprès des publics, rapports avec les politiques, les associations, etc.) et la création. Je ne m'accorde jamais plus de dix jours de répétition successifs et je travaille de neuf heures du matin à minuit, plus une grande partie du week-end. Bref, on frise souvent le burn-out !

### En quoi consiste l'éducation artistique que vous menez sur le territoire ?

Elle nous importe beaucoup. Nous travaillons avec tous les publics : maisons de l'adolescence, hôpitaux, maisons de retraite, aussi bien en ville que dans les campagnes. Nous coordonnons aussi l'option danse du lycée François 1<sup>er</sup> au Havre. Nous revendiquons ne pas être des enseignants mais des artistes qui souhaitent partager des processus artistiques, avec la fragilité et l'imprévisibilité que cela implique.



© LAURENT PHILIPPE

### Par exemple ?

Le projet « Histoires exquises » où nous demandons à des habitants de petits villages de raconter une histoire insolite. À partir de l'interview retranscrite un chorégraphe s'empare de cette histoire pour écrire un solo. Nous proposons aussi des projets participatifs ouverts à tout le monde, y compris ceux qui ne dansent pas, et qui peuvent réunir jusqu'à 700 personnes. Et nous proposons des ateliers parents-enfants, entre autres. Abandonner toutes ces actions, qui nous plaisent, reviendrait à se priver de spectateurs. Quant aux créations proprement dites, je dis toujours aux gens qu'il n'y a rien à comprendre. Moi-même, je ne comprends pas mes spectacles !



© LLN PHOTOGRAPHERS

## Daniel Larrieu

*Administrateur délégué à la danse à la SACD*

### Vous avez dirigé le CCN de Tours pendant neuf ans (1994-2002) et vous êtes parti à la fin de votre mandat. Pourquoi ?

Diriger un CCN impose des relations approfondies avec le ministère de la Culture et les collectivités territoriales. J'ai préféré retrouver ma liberté d'artiste. On rencontre des personnalités politiques discrètes, qui ont eu une rencontre avec l'art, la danse en particulier. D'autres vous intègrent au mieux dans un plan de communication. Ils décident de vous soutenir en fonction de ce qui peut séduire leur électeurat. Les artistes pâtissent de cela. Beaucoup de gens ne comprennent pas l'intérêt d'un développement chorégraphique. Or, on pourrait débattre longtemps sur la place faite au corps dans nos sociétés de consommation. Pourquoi ne pas mettre en place pour les élus des plans de formation ?!!



# danse !

## Que proposer pour les 30 ans des CCN ?

Cet anniversaire sera l'occasion de prendre conscience du formidable trésor immatériel de la danse contemporaine, issu en grande partie des CCN. Ce trésor spécifique, ce modèle français, a beaucoup influencé la danse à l'étranger. Comment le faire mieux connaître au grand public ? La danse intéresse, les audiences d'émissions de grandes chaînes le démontrent, mais l'expérience de la danse qui sort de la rivalité et de la compétition est totalement absente de la télé. On pourrait en faire une série sur le web ou sur Arte par exemple. Il faut construire la mémoire de demain ! Et il faut aussi agir rapidement sur les façons d'accompagner les compagnies chorégraphiques indépendantes en France, de plus en plus précarisées, faute de visibilité et de moyens. Elles constituent un maillage singulier, tout comme le réseau des centres de développement chorégraphique. Si un CCN est un moment magnifique dans la carrière d'un auteur, il, elle reste auteur-e : avant et après le CCN.

## La SACD intervient-elle pour ce trentième anniversaire ?

Oui. Il me semblait indispensable d'y associer l'action culturelle de la SACD. Le réseau des CCN est majoritairement dirigé par des auteurs qui travaillent aussi pour d'autres auteurs. Pour exemple, les droits générés par la soirée au Théâtre national de Chaillot seront entièrement reversés à l'action sociale, c'est une décision acceptée par tous les chorégraphes de la soirée...

## Héla Fattoumi

*Co-directrice du CCN de Caen/Basse Normandie, avec Éric Lamoureux*

## Comment se conjuguent votre activité d'auteur et celle de directrice ?

Très bien ! À compter du 1<sup>er</sup> mars, nous partirons pour le CCN de Franche-Comté à Belfort. Forts de l'expérience normande, nous avons proposé, avec Éric Lamoureux, un projet innovant pour ce territoire que nous découvrons... À région différente, projet différent ! Les CCN sont des institutions de service public qui impliquent, au-delà du travail administratif porté par une équipe permanente, un investissement des collectivités partenaires pour expliquer sans cesse le projet artistique. Aujourd'hui, s'ajoute à cela la recherche de moyens supplémentaires pour tenter de compenser les budgets en baisse.

## Quel bilan faites-vous de 30 ans de CCN ?

En 30 ans, l'idée s'est imposée qu'il existe d'autres danses que celle, longtemps hégémonique, de la danse classique. Et cela grâce au travail de culture chorégraphique. Le public a compris qu'il n'existe pas une danse mais une diversité de langages, ce qui lui permet de choisir dans une offre qui va du jazz au contemporain en passant par le hip-hop. Le public, plus aventureux, se rend désormais à des spectacles plus exigeants. La démocratisation culturelle a produit ses effets !

## Repères

**19 février 2015** : soirée d'anniversaire exceptionnelle au Théâtre national de Chaillot, à Paris, où danseront ensemble de nombreux chorégraphes qui ont marqué la danse contemporaine française.

**22 mai 2015** : journée de restitution du séminaire des 30 ans à la Gaîté Lyrique

**Jusqu'en décembre 2015** : événements festifs, reprises de spectacles, rencontres, expositions dans les différents CCN.



© CCNBN

## Et que proposez-vous pour le trentième anniversaire ?

Avec le temps, les CCN se sont imposés comme des lieux de fabrication et de production. Aujourd'hui, il est urgent que leur rôle dans la diffusion des spectacles soit conforté par des moyens adaptés, en structurant, entre autres, des partenariats avec les lieux de diffusion de leurs territoires d'implantation. Par ailleurs, nous réfléchissons aussi à la transmission en direction des nouvelles générations. La présence d'un artiste associé permet un partage d'expériences tant artistique qu'administratif, pour une meilleure connaissance de ces outils et de leur fonctionnement. ■

# Le plein d'Avantages

Le programme Avantages de la SACD a démarré il y a plus de 10 ans. Et il n'a pas fini de proposer aux auteurs des tarifs préférentiels sur la culture, le sport ou encore les voyages.

Créé au début des années 2000, le programme Avantages de la SACD fut au départ imaginé pour offrir des avantages sociaux supplémentaires aux auteurs. « De par leur activité, les auteurs n'ont pas de comité d'entreprise et nous voulions qu'ils puissent plus facilement aller voir des spectacles et avoir accès aux livres, car cela coûte cher et ce sont des activités essentielles à l'exercice de leur profession », se souvient Véronique Perlès, la

directrice des Relations Auteurs et Utilisateurs de la SACD. La SACD fut la première société d'auteurs à se doter d'un tel programme. Outre des tarifs préférentiels auprès de salles de spectacles (aujourd'hui, une trentaine rien qu'à Paris et une vingtaine en régions), de librairies et de cinémas, il apparut très vite essentiel d'élargir l'offre à un accès à des salles de sport, avec un succès certain. Chaque année, ce sont près de 200 personnes qui profitent de réductions de plusieurs centaines d'euros sur des abonnements annuels chez Apollo Sporting Club, CMG Sports Club et Les Cercles de la forme. De nombreux voyageurs (Atalante, Center Parcs, Hertz, Look Voyages, Maeva, Pierre & Vacances, Thalasso.com, Vacances pour tous, Club Med, Palmiers Océan, Belambra Clubs) se sont par ailleurs associés à la SACD

pour proposer des séjours à prix réduits. Enfin, le programme s'est dernièrement enrichi d'une offre de remises sur des cours de cuisine et de l'aquabiking.

La Direction des Relations Auteurs et Utilisateurs demeure à l'écoute des auteurs pour développer à l'avenir d'autres types d'avantages ou compléter l'offre déjà existante. « Nous sommes conscients qu'il y a un manque en régions car depuis Paris, il est difficile de prospecter pour trouver des partenaires, remarque Véronique Perlès. Si les auteurs ont des idées d'activités ou d'adresses près de chez eux, qu'ils n'hésitent pas à nous faire signe. » Une boîte aux lettres électronique dédiée : [avantages@sacd.fr](mailto:avantages@sacd.fr) a été mise en place et pour la liste complète des Avantages, rendez-vous sur le [www.sacd.fr](http://www.sacd.fr), dans votre espace Auteur. ■



contenus



œuvres

**LA CULTURE,  
C'EST LA DIVERSITÉ !  
PAS L'UNIFORMITÉ**

**LA SACD VOUS SOUHAITE  
UNE ANNÉE 2015  
CULTURELLEMENT RICHE**

# Cumul emploi-retraite : du changement

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 les conditions de cumul emploi-retraite ont changé. Explications.

Selon la loi du 20 janvier 2014, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, dès le moment où l'on bénéficie de la retraite d'un régime de base, l'ensemble des cotisations aux régimes complémentaires obligatoires ne seront plus génératrices de droits. Ainsi, un auteur qui touche sa retraite de base et qui perçoit des droits, continuera à payer des cotisations aux régimes complémentaires qui ne seront plus attributives de droits. C'est un changement important pour un nombre non négligeable d'auteurs qui pouvaient jusqu'à présent demander à bénéficier de leur retraite de la sécurité sociale et décider de continuer à cotiser aux régimes complémentaires afin de se constituer, à terme, une retraite globale plus importante.

« Au vu de cette loi, au moment où un auteur choisit de demander sa retraite de base, nous lui recommandons de réfléchir à la liquidation de tous ses régimes de retraite dans le même temps afin d'éviter d'être pénalisé : c'est à dire de cotiser au titre de la solidarité nationale et ne pas percevoir de pension », précise Véronique Perlès, directrice des relations auteurs-utilisateurs de la SACD. Concrètement cela signifie que les auteurs concernés doivent entamer les démarches auprès du RAAP et du RACD en même temps que celles qu'ils feront auprès de la CNAV au moment où ils auront choisi de liquider leur

retraite de base. Avec ces nouvelles dispositions les auteurs perdent la possibilité d'améliorer le montant de leur retraite complémentaire. Ceci est d'autant plus préoccupant pour ceux qui ont souvent mal cotisé au régime de base du fait des difficultés liées au fonctionnement de l'AGESSA et de la confusion entre les notions d'assujettissement et d'affiliation.

Cette réforme concerne exclusivement les personnes qui en ont fait ou feront la demande depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Pour les auteurs qui bénéficiaient de leur retraite de base au 31 décembre 2014 et qui auraient fait le choix de continuer à cotiser au RAAP ou au RACD rien ne changera : les cotisations versées ultérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2015 seront toujours attributives de droits.

Une réflexion est entamée afin de trouver des solutions qui permettraient de compenser les effets de cette loi, notamment la possibilité

de rachat de points pour le RAAP et la suppression des coefficients d'abattement qui s'appliquent sur le montant de la retraite dans le cas où un auteur demande à bénéficier de cet avantage avant l'âge de 65 ou 67 ans (selon son année de naissance) sans pouvoir justifier du taux plein pour le régime de base ; mais, pour le moment, la loi s'applique en l'état.

Soucieuse de voir les auteurs pouvoir bénéficier d'un droit à la retraite reflétant leur activité passée, la SACD continue d'agir dans ce domaine. « Notre urgence dorénavant est d'obtenir des tutelles la mise en place des réformes du fonctionnement de l'AGESSA : à savoir le précompte des cotisations vieillesse au régime général et la possibilité d'affiliation rétroactive pour les auteurs qui, mal informés, n'ont pas fait les démarches qui leur auraient permis de se constituer un droit à la retraite reflétant leur carrière. », explique Véronique Perlès. Un combat au long cours... ■

« Notre urgence dorénavant est d'obtenir des tutelles la mise en place des réformes du fonctionnement de l'AGESSA : à savoir le précompte des cotisations vieillesse au régime général. », Véronique Perlès.

## FESTIVALS

JANVIER



### BIENNALE INTERNATIONALE DES ARTS DU CIRQUE

Prolongement de Cirques en Capitales qui avait eu lieu à l'occasion de Marseille Provence 2013, cette première biennale internationale des arts du cirque est la première manifestation pérennisée de l'Année Capitale. Fédérant 45 partenaires programmateurs de Marseille et de la région PACA, elle propose de découvrir 60 spectacles, 15 créations mondiales et 300 artistes. Un village chapiteaux est monté sur l'esplanade du J4, à côté du MUSEM, un week-end festif organisé à la Friche de la Belle de Mai et, pendant tout le mois que dure la manifestation, 23 villes de la région (en plus de Marseille) accueilleront du cirque. La promesse d'une belle fête autour des arts du cirque contemporain.

**Du 22 janvier au 22 février, Marseille et villes de la région PACA. [www.biennale-cirque.com](http://www.biennale-cirque.com)**

FÉVRIER



### FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT-MÉTRAGE DE CLERMONT-FERRAND

Soutien fidèle du court-métrage, la SACD décernera à Clermont-Ferrand le Prix SACD de la meilleure première œuvre de fiction française et le Prix SACD du meilleur film d'animation francophone lors de la cérémonie de clôture le 7 février à 18h. Le 5 février, de 11h à 12h, sur le Marché du Film, Isabelle Meunier-Besin juriste-négociatrice de la SACD animera un atelier « Zoom sur mon premier contrat », pour aider les auteurs dans leurs démarches.

**Du 30 janvier au 7 février, Clermont-Ferrand. [www.clermont-filmfest.com](http://www.clermont-filmfest.com)**



### FESTIVAL DES CRÉATIONS TÉLÉVISUELLES DE LUCHON

Depuis maintenant 17 ans, le festival de Luchon célèbre la fiction télé française et espagnole sous toutes ses formes : unitaires, séries, mini-séries, programmes courts, webfictions... Seront également présentés cette année des documentaires. La SACD soutient cette manifestation qui se veut ouverte aux professionnels comme au grand public et propose une rencontre entre auteurs français et espagnols le 6 février à 18h.

**Du 4 au 8 février, Luchon. [www.festivaldeluchon.tv](http://www.festivaldeluchon.tv)**

MARS



### FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS DE FEMMES

La SACD soutient pour la première fois cette année la 37<sup>e</sup> édition ce festival de cinéma qui accueille des réalisatrices du monde entier et propose près de 150 films défendant avec talent le regard des femmes sur leur société. Lieu témoin de débats historiques, le festival reste attentif aux engagements artistiques, politiques et sociaux des femmes dans le monde, à travers leur cinéma.

**Du 13 au 22 mars, Créteil. [www.filmsdefemmes.com](http://www.filmsdefemmes.com)**

AVRIL



### FESTIVAL INTERNATIONAL DES SCÉNARISTES À VALENCE

Créé en 1997, cette manifestation est un rendez-vous incontournable pour les scénaristes de court et longs-métrages de cinéma, de téléfilms et de séries. Forum destiné à l'échange entre professionnels, il propose de nombreuses avant-premières, masterclasses et débats ainsi que des ateliers et des marathons d'écriture.

**Du 8 au 12 avril, Valence. [www.scenarioaulongcourt.com](http://www.scenarioaulongcourt.com)**

## SPECTACLES

FÉVRIER

FORBIDDEN  
DI SPORGERSI

Créé en résidence à la Comédie de Clermont-Ferrand, ce projet du dramaturge, comédien et metteur en scène Pierre Meunier est une « fabrication collective » d'après *Algorithme éponyme*, un livre écrit par une jeune autiste, Babouillec. Si Babouillec ne parle pas, elle écrit, dans une langue puissante et physique, grâce à un alphabet de lettres cartonnées inventé par elle-même et sa mère. C'est la deuxième fois qu'un texte d'elle est adapté pour le théâtre, après *Raison et acte dans la douleur du silence*.

Ce spectacle est lauréat du Fonds SACD Théâtre. **Du 24 au 27 février, Maison de la Culture de Clermont-Ferrand.**



© OPÉRA COMIQUE

## AU MONDE

Pour sa nouvelle création, le compositeur belge Philippe Boesmans a sollicité Joël Pommerat dont il investit l'univers littéraire avec *Au monde*, une pièce qu'il a créée en 2004. L'auteur et metteur en scène français s'engage pour sa part dans son deuxième projet musical après *Thanks to my Eyes*. Créé au Théâtre Royal de La Monnaie à Bruxelles, le 30 mars 2014, l'opéra est cette fois joué à Paris avec Frode Olsen, Werner Van Meche-len, Philippe Sly, Charlotte Hellekant, Patricia Petibon, Flur Wyn, Yann Beuron, Ruth Olaizola et l'Orchestre Philharmonique de Radio France. Ce spectacle a bénéficié du Fonds de Création Lyrique 2014.

**Les 22, 24, 26 et 27 février, Opéra Comique, Paris.**

MARS



©K

## COURTE LONGUE VIE AU GRAND PETIT ROI !

L'auteur Philippe Dorin et le compositeur Alexandros Markeas unissent leurs talents dans cet opéra pour chanteurs marionnettistes. Une farce politique et poétique haute en couleurs pour les grands et les petits dans laquelle Philippe Dorin évoque à la fois les rois de Shakespeare, l'Ubu d'Alfred Jarry, l'opérette... La mise en scène est assurée par Neville Tranter (du Stuffed Puppet Theater d'Amsterdam) qui conçoit également les marionnettes. Les quatre chanteurs marionnettistes interprètent cette fantaisie sonore, inventive et colorée, accompagnés d'un trio d'instrumentistes d'Ars Nova. Avec le soutien du Fonds de Création Lyrique 2013.

**Du 19 au 21 mars, Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines.**



© PATRICK FABRE

## PAYS

En septembre dernier, lors des Francophonies en Limousin, la SACD remettait son Prix de la Dramaturgie Francophone à l'iranien Pedro Kadivar pour sa pièce *Pays*. Une lecture du texte a lieu le 20 mars à 18h, au Théâtre de l'Odéon, salle Roger Blin. Avec Dominique Blanc, Behi Djanati-Atai et Gurshad Shaheman.

**Le 20 mars, Théâtre de l'Odéon, Paris.**



© CRÉA - ERWAN FLOCH

LES INDIENS  
SONT À L'OUEST

Passionné de cinéma, François, dont le rêve est de devenir réalisateur, participe à un concours réservé aux adolescents. Il choisit de raconter la résistance des Amérindiens face à l'invasion des colons blancs durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Un projet bien ambitieux pour un garçon de quinze ans... La chanteuse Juliette a mis en musique (avec des arrangements de Franck Steckar) les mots de Christian Eymery qui s'est également chargé de la mise en scène, tandis que Didier Grojsman assume la direction musicale. Une Coproduction LE CRÉA - Théâtre Jacques Prévert d'Aulnay-sous-Bois, avec le soutien du Fonds de Création Lyrique 2014, de la Spedidam et de la société Dushow.

**Du 2 au 4 avril, Théâtre du Châtelet, Paris.**

# Fonds SACD

Tout au long de l'année, la SACD, via son action culturelle, soutient la création au travers de fonds financés par la Copie privée.

## FONDS MUSIQUE DE SCÈNE

En 2007, la SACD a initié un fonds d'aide à l'écriture de musiques destinées à accompagner une pièce de théâtre, une chorégraphie, un spectacle de cirque ou d'arts de la rue.

Ce dispositif tend à pallier la difficulté que rencontrent les structures productrices à passer commande à un compositeur pour la composition d'une musique originale accompagnant les spectacles de ces différentes disciplines. En effet, l'utilisation de musiques préexistantes se généralise, au détriment de la création. Les enveloppes réservées à l'écriture musicale sont de moins en moins importantes, ce qui oblige les compositeurs à travailler dans des conditions difficiles.

Le Fonds SACD Musique de Scène est une aide à l'écriture. L'aide accordée par projet sera d'un montant maximum de 5 000€, versés à la structure productrice sur présentation d'un contrat de commande et d'un justificatif de paiement au(x) compositeur(s).

Dépôt des dossiers : **jusqu'au 15 février 2015**

## FONDS SACD THÉÂTRE

Ce fonds d'aide à la production a été créé en 2005 par le Conseil d'Administration de la SACD pour soutenir des projets issus du théâtre privé et du théâtre public:

- 11 créations théâtrales contemporaines
- reprises d'œuvres théâtrales contemporaines

Le Fonds SACD encourage la production d'œuvres audacieuses qui reflètent la diversité des écritures contemporaines, afin qu'elles soient jouées sur scène et qu'elles rencontrent ainsi un large public.

Dépôt des dossiers : **du 15 mars au 15 avril 2015**

Déposez votre dossier en ligne sur le portail des soutiens de la SACD et de l'association Beaumarchais-SACD : <http://soutiens.beaumarchais.sacd.fr>.

### Magazine des auteurs N°169 • Hiver 2015

**Directeur de la publication :**  
Pascal Rogard

**Rédactrice en chef :**  
Catherine Vincent

**Coordination éditoriale :**  
Caroline Collard

**Conception graphique :**  
Dimaj Studio

**Impression :** Escourbiac (Graulhet)

**Couverture :**  
Le Goff & Gabarra

### SACD

11 bis, rue Ballu - 75442 Paris cedex 09  
magazinedesauteurs@sacd.fr  
Tél. : 01 40 23 44 55

### Conseil d'administration 2014-2015

**Présidente :**  
Sophie Deschamps

**Premier vice-président :**  
Didier Long

**Vice-présidents :**  
Louise Doutreligne (théâtre)  
Louis Dunoyer de Segonzac (musique)  
Caroline Huppert (télévision)  
Claire Lemaréchal (télévision)  
Bertrand Tavernier (cinéma)

### Administrateurs délégués :

Catherine Cuenca (création interactive)  
Frédéric Fort (arts de la rue)  
Philippe Goudard (arts du cirque)  
Daniel Larrieu (danse)  
Didier Long (mise en scène)  
Sophie Loubière (radio)  
Pascal Mirleau (animation)  
Georges-Olivier Tzanos (animation)

### Administrateurs :

Jean Becker, Denise Chalem, Sylvie Coquart-Morel, Luc Dionne, Jean-Paul Farré, Michel Favart, Joëlle Goron, Victor Haïm, Philippe Hersant, Laurent Heynemann, Luc Jabon, Jean-Louis Lorenzi, Jean Marboeuf, Franck Philippon, Dominique Probst, François Rollin, Christiane Spièro.

LES EXCLUSIFS DE  
**GUERLAIN**



UNIQUEMENT DANS LES BOUTIQUES PARISIENNES GUERLAIN ET SUR [GUERLAIN.COM](http://GUERLAIN.COM)

# UN COMBAT POUR LES CRÉATEURS

www.sacd.fr

Retrouvez toutes les informations sur

**www.sacd.fr**

Android®



Iphone®



Rejoignez-nous sur

**Facebook**

[www.facebook.com/SACD.fr](http://www.facebook.com/SACD.fr)

Suivez-nous sur

**Twitter**

@SACDParis

# SACD

SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET  
COMPOSITEURS DRAMATIQUES